

COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY CONSOLIDE SA PRATIQUE EN DROIT BOURSIER AVEC L'ARRIVÉE D'UN NOUVEL ASSOCIÉ

| 09/12/16 |



Jérôme Brosset, associé, rejoint le département Corporate d'AUGUST DEBOUZY. Cette arrivée installe la pratique en droit boursier de son département Corporate. Mené par Gilles August, le département est constitué de 8 associés.

Spécialiste en droit boursier et fusions-acquisitions, gouvernance et droit des sociétés cotées, Jérôme Brosset intervient tant en conseil qu'en contentieux. Il accompagne des entreprises françaises et étrangères, fonds d'investissement, et établissements financiers dans le cadre d'opérations de fusions-acquisitions, visant des sociétés cotées ou non cotées.

Jérôme Brosset est notamment reconnu pour sa gestion de dossiers complexes relatifs aux offres publiques, tant amicales que non sollicitées, et l'accompagnement de ses clients dans la gestion de leurs contentieux avec l'AMF. Au cours de ces dernières années, il est intervenu dans un grand nombre d'offres publiques hostiles et dans les contentieux générés par ces opérations. Récemment, il a notamment conseillé une société étrangère dans le cadre de son OPA visant une société cotée dans le domaine des spiritueux, participé à l'opération de rapprochement entre deux sociétés françaises cotées de services informatiques et conseillé un établissement bancaire mutualiste coté dans le cadre de la réorganisation de sa structure.

Jérôme Brosset indique : « *Je me réjouis d'intégrer AUGUST DEBOUZY, un cabinet d'avocats full-service reconnu et avec lequel je partage les valeurs d'excellence et d'innovation, ainsi que la vision entrepreneuriale. Je suis impatient de mettre mon expertise en droit boursier au service du département Corporate du cabinet et d'apporter aux clients une expertise complémentaire* ».

« *Nous sommes très heureux de l'arrivée de Jérôme dont l'expertise pointue vient compléter notre offre de service* » commente Julien Aucomte, associé au sein du département Corporate du cabinet d'AUGUST DEBOUZY.

A propos de Jérôme Brosset

Membre du barreau de Paris depuis 1997, Jérôme Brosset est diplômé d'une Maîtrise de droit des affaires de l'Université Paris I, des Hautes Etudes Commerciales (HEC) et de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Jérôme Brosset a exercé au sein des cabinets Clifford Chance (1996-1998), Veil Armfelt Jourde la Garanderie (1998-2001). En 2001, Jérôme intègre le cabinet Brandford Griffith & Associés dont il deviendra en 2004 l'un des associés.

Il est également chargé d'enseignement à l'Université de Paris I.
